

Acte de
Claude Chandon.

De l'An des Français, An mil huit cent Vingt-neuf, le jour de Croix du Bois.
Acte de l'An des Français de Claude Chandon, marié à Marie Blanchard, âgé de
Cinquante cinq ans, né à Martigny Le Comte, Département de Saône et Loire, demurant
à Cleby, même Département, Profession de journalier, de l'An des Français de l'An des Français, le jour de Croix du Bois, en son Domicile situé à Cleby, fils de Laurent Chandon et de Catherine
Grandjean, Profession de journalier, en leur vivant, demurant au dit lieu de Martigny Le Comte.
Le Dits Acte Rédigé sur la Déclaration à moi faite par Claude Chandon
Profession de journalier demurant à Cleby, âgé de quarante sept ans, qui a dit être père
du Dits: Et par Louis Lorratte, Profession de Journalier demurant à Cleby, âgé de
vingt six ans, qui a dit être gendre du Dits.

Culture faite audit acte aux Déclarans ci-dessus, La Similitude en a été constatée
par moi Denis Durverno, Maire de la Commune de Cleby, faisant les fonctions
d'Officier Public, étant par mon Transport au Domicile du Dits que par la susdite
Déclaration, et me suis soussigné, et non Les Dits Chandon et Lorratte, pour le savoir.

Durverno